

Plan de gestion des marais de Kersahu (Gâvres)

Diagnostic et orientations de gestion



Sommaire

Situation

Le cadre physique

Histoire du site

L'hydraulique

Les groupements végétaux

La faune

Activités et usages, statuts du site

Problèmes environnementaux

Potentialités et orientations de gestion

Jean-Pierre Ferrand, conseil en environnement

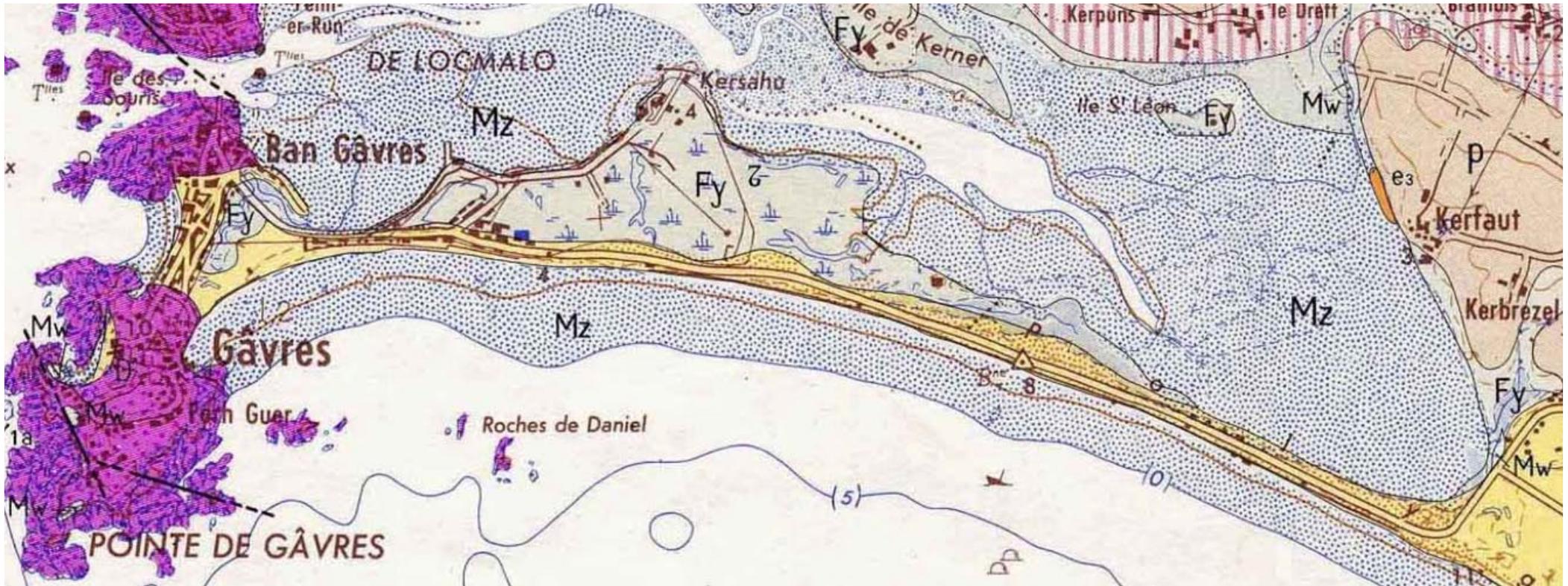
Erwan Le Cornec, géographe

Novembre 2007

Situation



Le cadre physique : la géologie



Les marais de Kersahu se sont formés sur le revers du tombolo de Gâvres à l'emplacement de vasières bordant la Petite Mer. Le tombolo est constitué d'accumulations sableuses d'origine marine et éolienne, prenant appui sur les roches granitiques de Gâvres et de Ban-Gâvres.

Le cadre physique : géomorphologie



Les marais de Kersahu s'appuient à l'ouest sur des petites flèches sableuses formées lors de ruptures du tombolo. Dès l'époque gallo-romaine, des salines ont été aménagées ici sur les vasières. Les endigages réalisés au fil des siècles ont donné au site son périmètre actuel.

Derrière le bourrelet du tombolo, le relief est plat, les seuls accidents de terrain étant d'origine artificielle.

Gâvres

Port-Louis

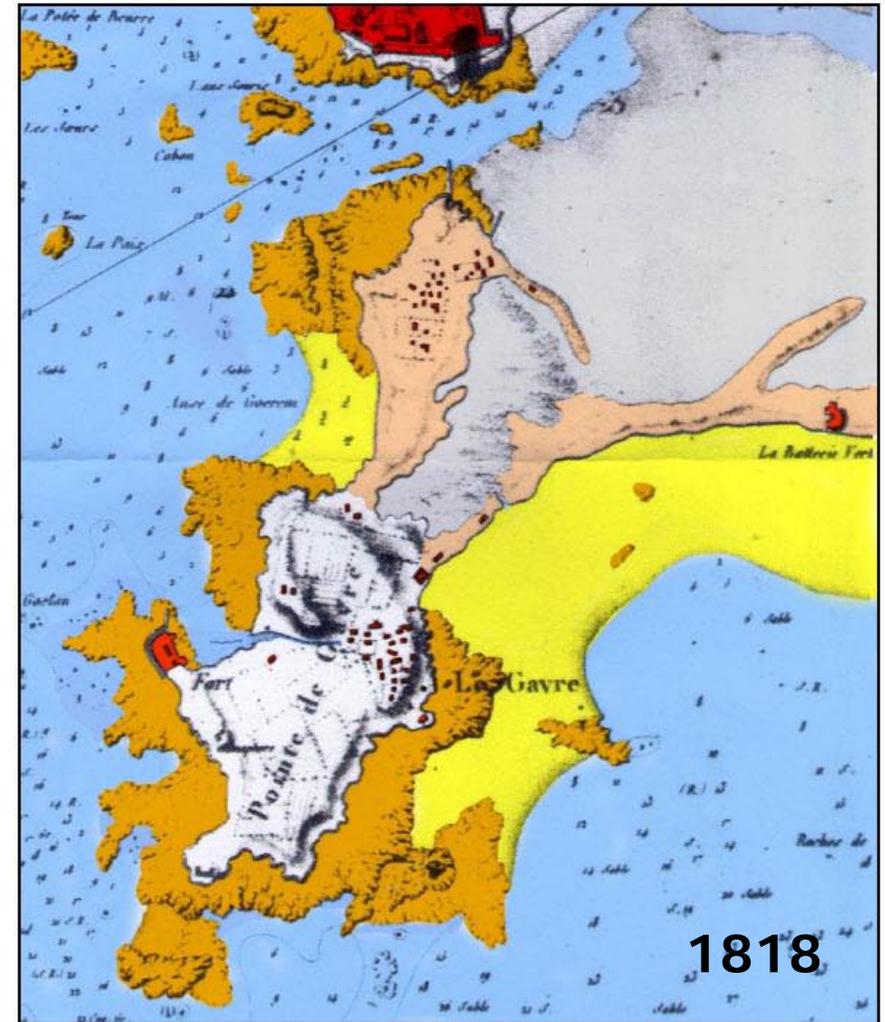


Un milieu profondément transformé par l'homme



Trois «couches» d'aménagements sont à l'origine de la physionomie actuelle du site : les salines, puis les aménagements à des fins militaires (voies ferrées, routes, remblais, bâtiments), puis la station d'épuration. Ainsi, plusieurs structures se superposent et s'entremêlent.

Histoire du site : le trait de côte

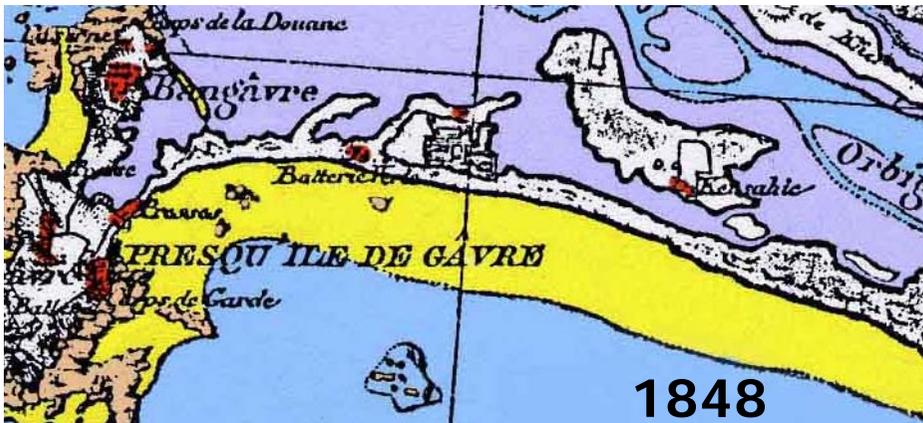


Ces cartes anciennes permettent de constater que la partie ouest du tombolo a connu des modifications importantes, en relation avec des tempêtes.

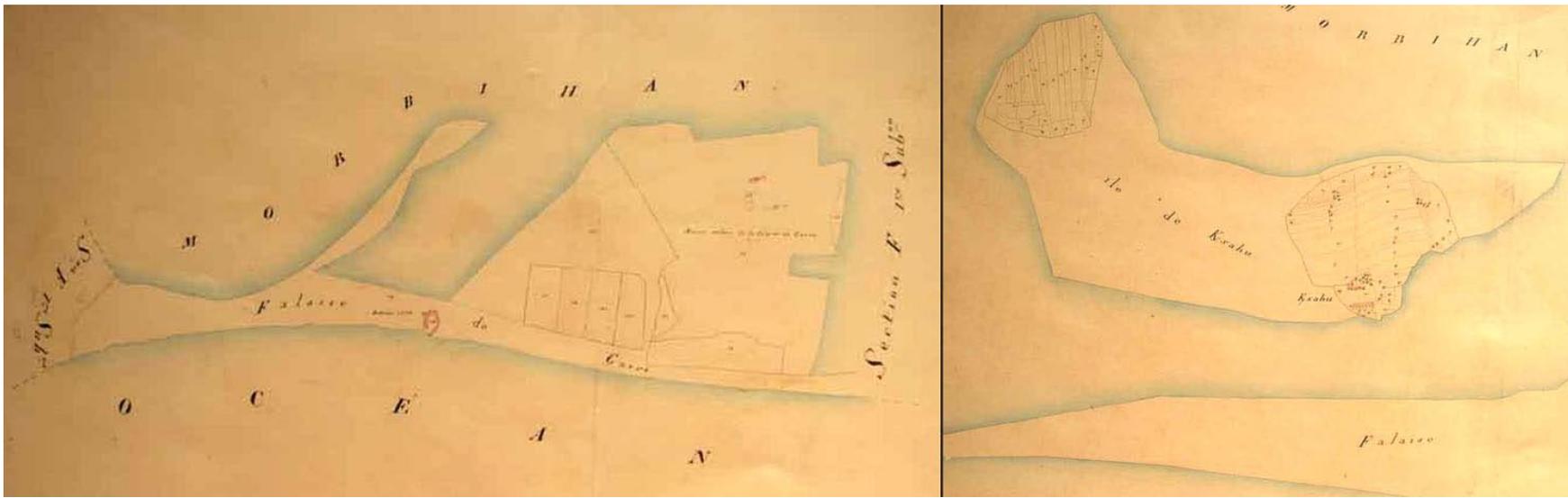
Histoire du site : les salines



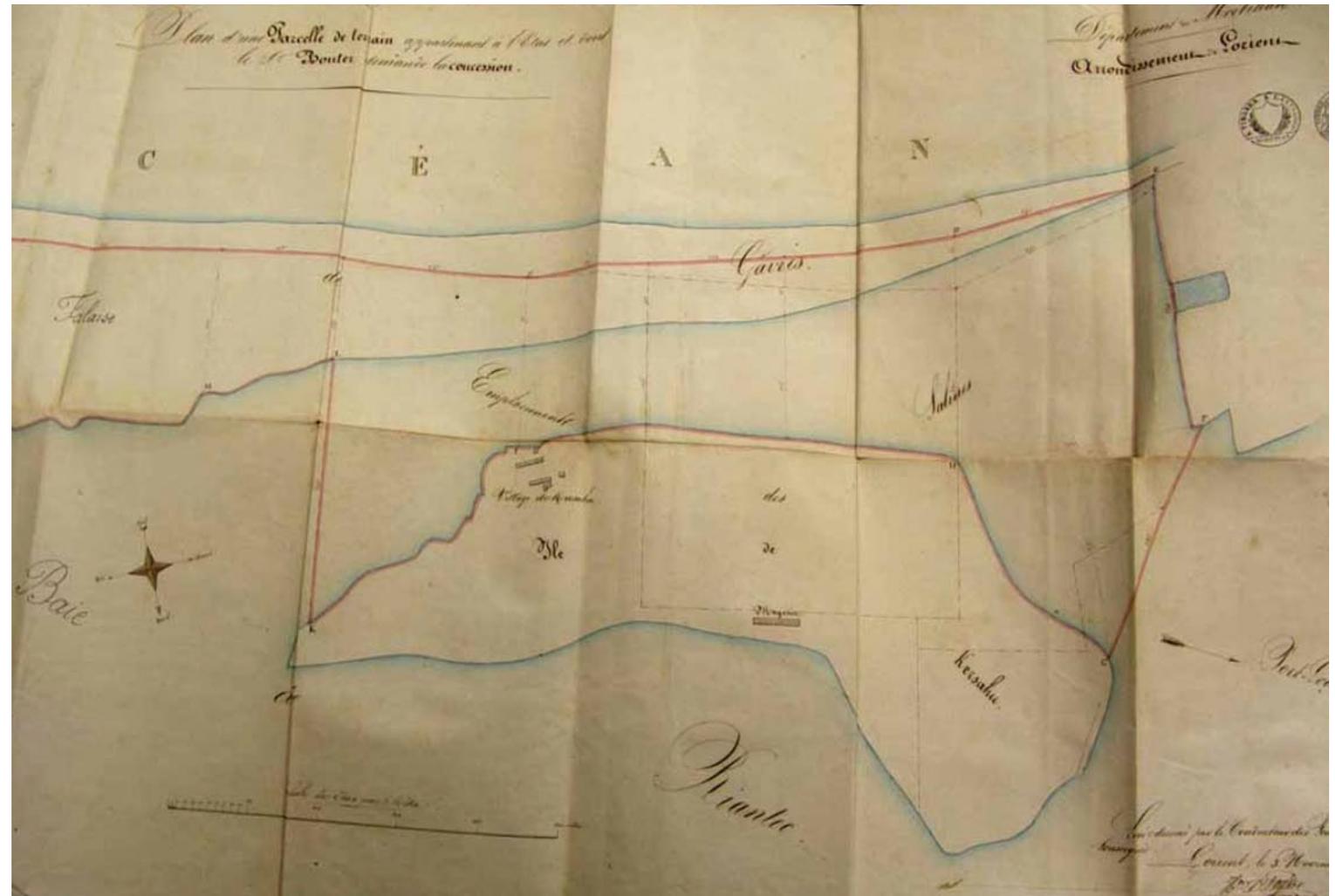
Les salines de Gâvres, à l'Ouest, semblent les plus anciennes (découverte au 19^e s. de briques, tuiles et monnaies qui témoignent de l'occupation romaine). Elles apparaissent sur une carte de 1758, ci-contre.



Les salines de Kersahu à l'Est n'apparaissent ni sur la carte d'Etat Major de 1848, ci-contre, ni sur le cadastre de la commune (cadastre napoléonien, début du 19^e s.), ci-dessous.

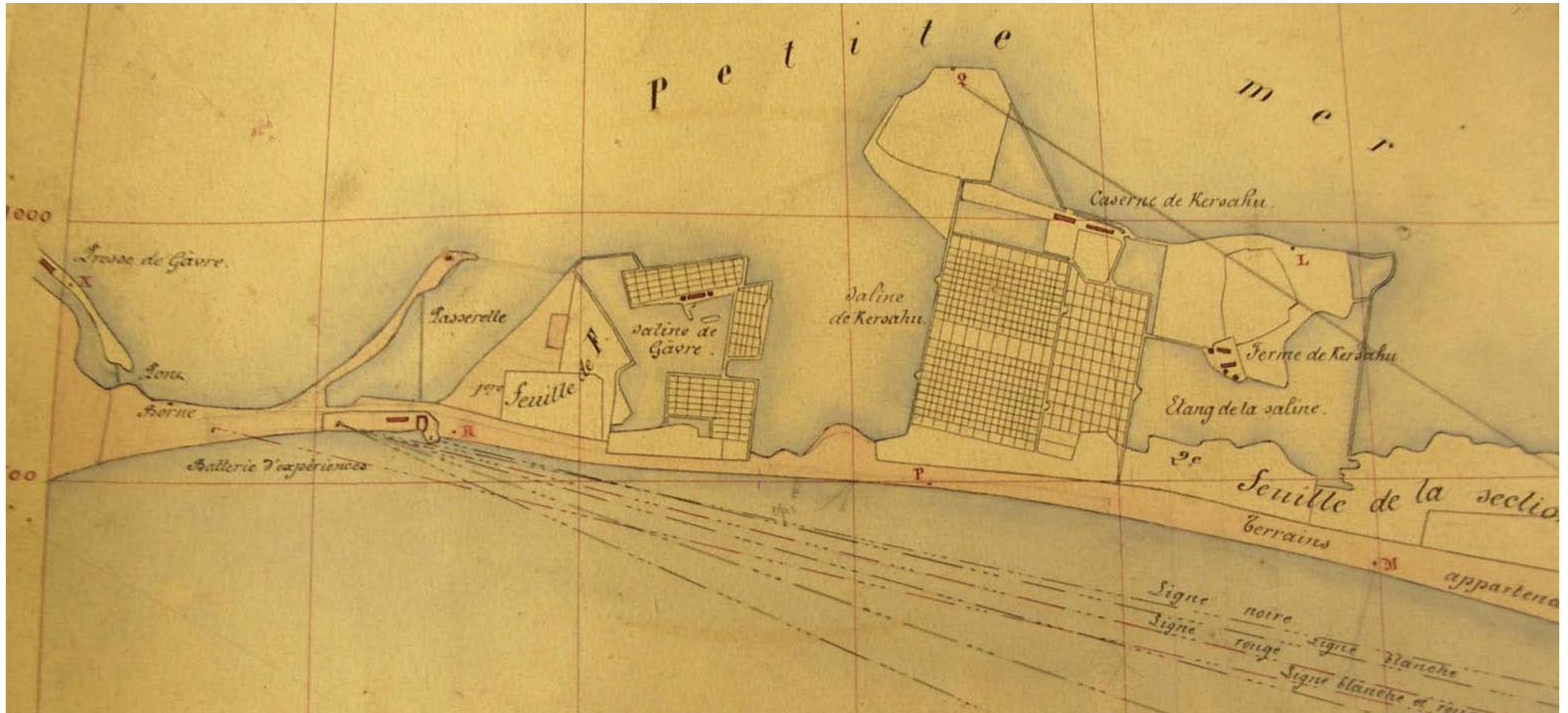


Histoire du site : les salines



Les salines de Kersahu à l'Est sont mentionnées pour la première fois sur une carte qui date de 1848 (demande de concession du Sieur Bouter).

Histoire du site : les salines



L'ensemble du dispositif, à l'est et à l'ouest, apparaît nettement dans l'Atlas de la presqu'île de Gâvres (novembre 1861).

Histoire du site : les installations militaires



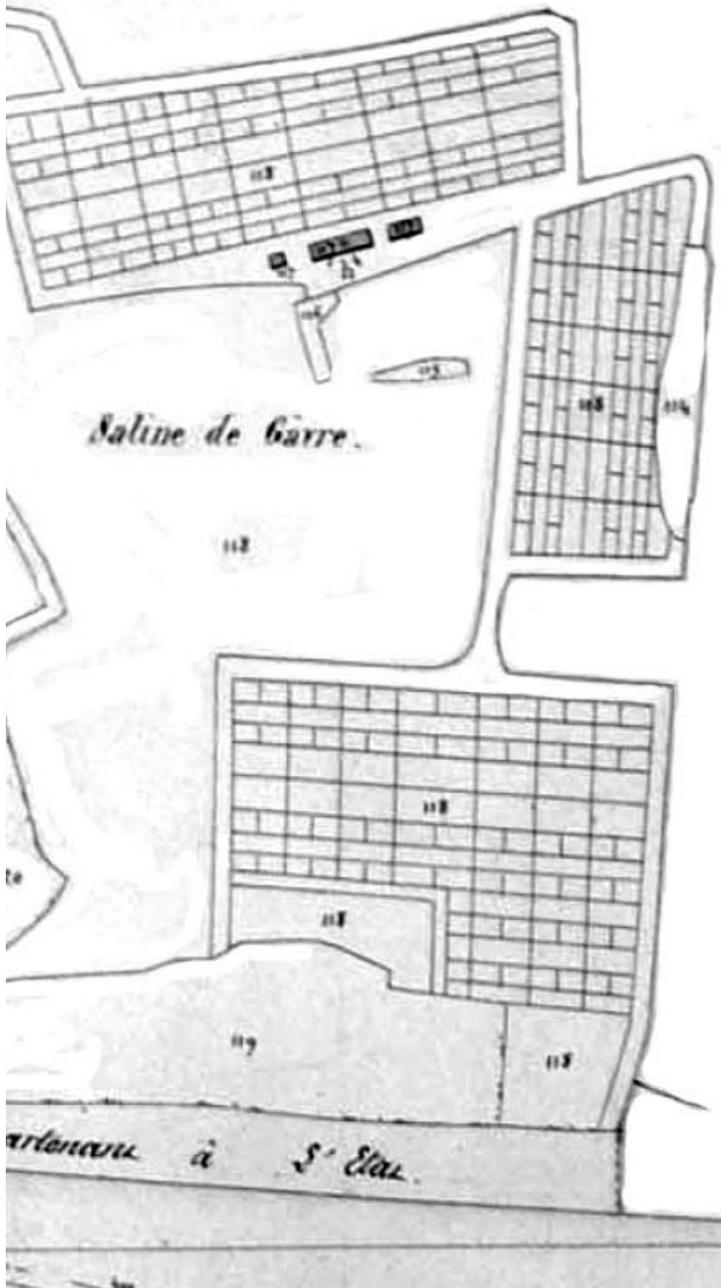
Les militaires prennent possession du cordon de Gâvres en deux temps, 1830 et 1860. En 1830 : implantation du champ de tirs (tirs d'essai d'artillerie à longue portée) de la Marine, l'enclos du champ de tir vient se greffer à l'ouest de la Batterie Verte (1746). Le secteur est profondément remanié par de nombreux aménagements (casernement, poudrière, fixation du trait de côte, endiguement, cales, jetée, voie ferrée).

En 1862, la Marine achète deux propriétés : l'île et le village abandonné de Kersahu ainsi que les marais salants. La Marine est désormais propriétaire de tous les terrains compris dans le champ de tir du polygone de Gâvres.

Histoire du site : la fin des salines

Les salines cessent d'être exploitées (à la fin du 19^e siècle ?) et sont abandonnées pour plusieurs raisons :

- d'abord parce qu'elles sont situées en terrain militaire
- mais également, en raison du contexte économique (concurrence des salins du Midi, du sel de mine) et du progrès des techniques de conservation (le froid et l'appertisation) qui remplacent le sel alimentaire.

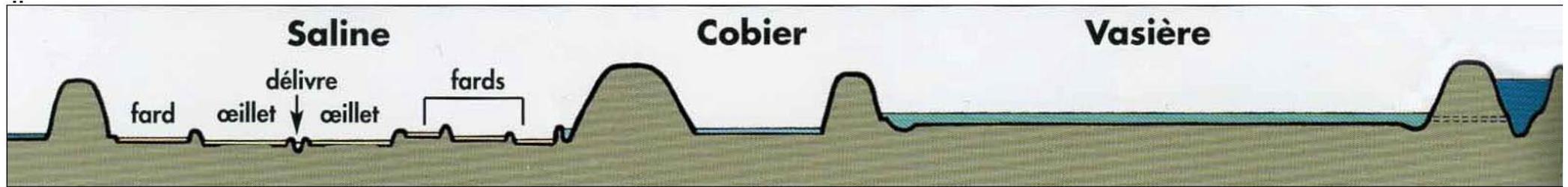


La structure des anciennes salines



Deux types de bassins délimités par des talus sont distingués. Ils présentent des morphologies et des fonctions différentes : les salines aux aménagements internes géométriques, et les vasières et cobiers (réservoirs de décantation aménagés au-dessus du niveau moyen des hautes mers). Ceux-ci constituent le château d'eau d'une ou plusieurs salines.

Comprendre le fonctionnement des salines



(extrait de l'ouvrage de Gildas Buron «° Bretagne des Marais salants°», skol-vreizh, 1999)¶¶

En période estivale, l'eau est introduite dans la vasière, disposée au point le plus haut du marais. L'eau s'y chauffe et commence à se concentrer. Elle y abandonne la vase qu'elle contient.

L'eau s'écoule sous l'effet d'une faible pente et alimente une suite de bassins (cobiers, fards et adernes) sur une épaisseur toujours décroissante. Dans ce «circuit de chauffe », l'eau s'évapore, se concentre en sel, pour devenir saumure.

Enfin, l'eau circule dans le délivre, canal de communication entre les adernes et les œillets. Dans ces bassins, le saumat se précipite en sel.

De chaque œillet la récolte de sel est extraite et déposée par le paludier sur une ladure (plate-forme circulaire) pour qu'elle s'égoutte. Puis elle est amenée sur le trémet (plate-forme plus importante sur le bord de la saline).

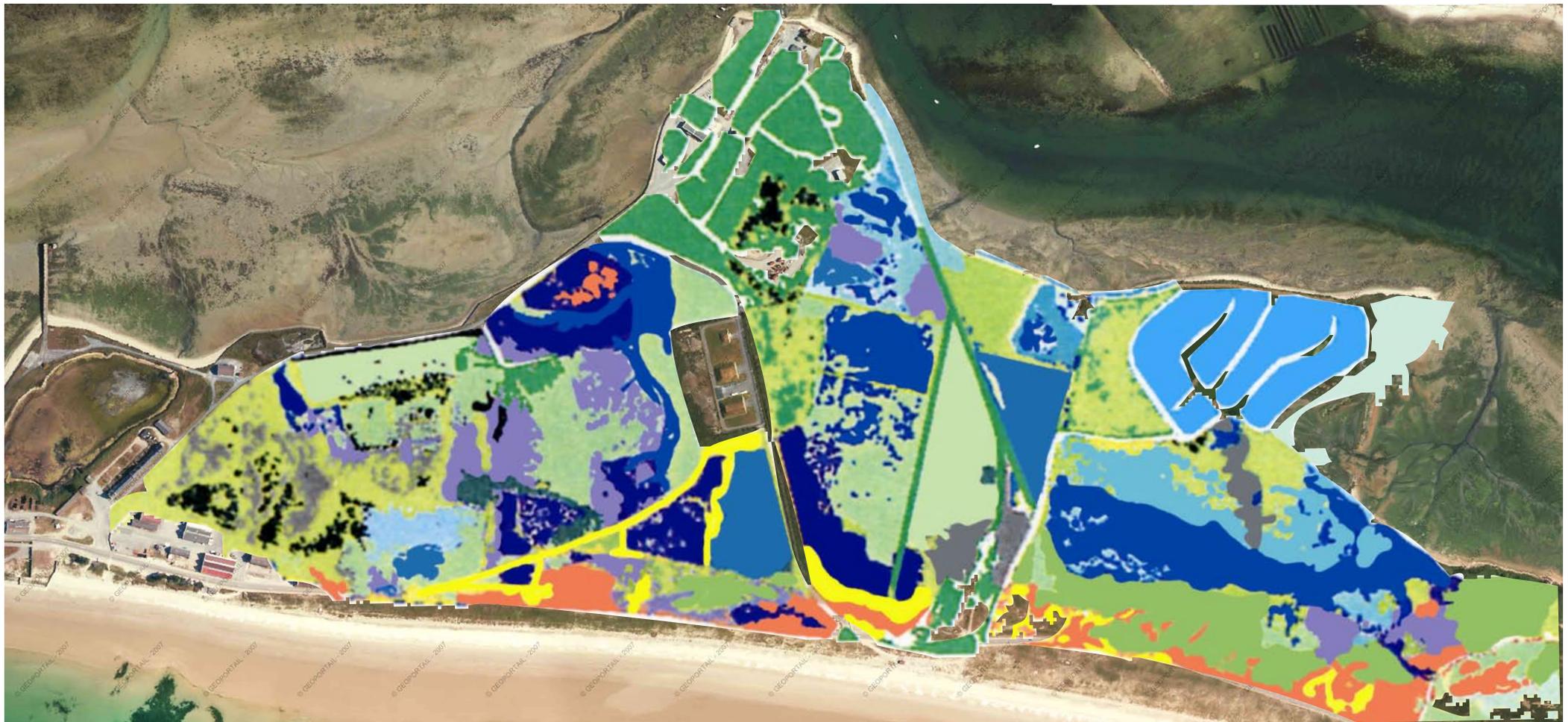
La récolte s'étale de juin à septembre. Lorsqu'elle est achevée, la production est stockée dans les magasins ou les salorges, dans l'attente des ventes.

Le fonctionnement hydraulique actuel des marais



Le site a subi de nombreuses transformations (voies ferrées, route, dépôts de munitions...) qui ont modifié le fonctionnement hydraulique des marais. La circulation de l'eau n'est plus contrôlée (vannages défectueux et brèches dans les digues en raison du manque d'entretien).

Végétation



1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

On observe une grande diversité de groupements végétaux des vases salées et saumâtres, ainsi que des bas-marais dunaires et des végétations dunaires intéressantes (dune grise, fourrés à troène). Le secteur ouest montre une extrême imbrication des milieux humides de toutes natures et des friches.

Cartographie : S. Chauveau

Végétation

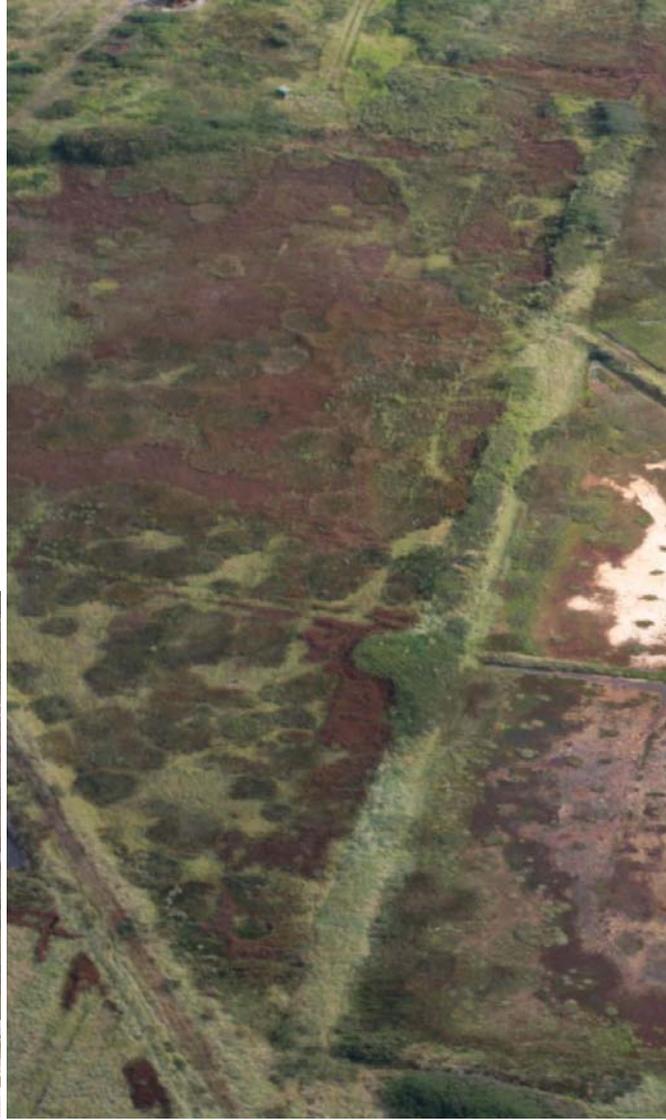


-  végétation halophile
-  végétation des marais saumâtres
-  végétation dunaire
-  espace artificialisé



Les grands ensembles humides





D'infimes variations topographiques se traduisent par des modifications du rapport entre temps d'immersion et temps d'émersion ainsi que du niveau de salinité. Il en résulte de grandes variations dans la composition floristique des groupements végétaux, selon la capacité des espèces à supporter notamment l'immersion et la salinité.



Les entrées d'eau de mer étant de plus en plus limitées par le délabrement des ouvrages hydrauliques, les groupements végétaux halophiles tendent à régresser au profit d'une végétation hygrophile plus banale (roselière par exemple), qui est elle-même susceptible d'évoluer vers la saulaie ou un embroussaillage si le milieu s'assèche.

Habitats d'intérêt communautaire

Les marais de Kersahu renferment cinq habitats d'intérêt communautaire :

- les lagunes côtières (habitat prioritaire)
- les végétations pionnières à salicornes
- les prés salés atlantiques
- la dune grise (habitat prioritaire)
- les dépressions humides intra-dunales



Vues aériennes











La faune



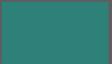
Les marais de Kersahu offrent des conditions favorables à l'accueil d'une avifaune nidificatrice d'un grand intérêt (échasse blanche, vanneau huppé, chevalier gambette, sterne pierregarin, tadorne, gorgebleue...) mais avec des effectifs faibles. Le site sert également de reposoir et accessoirement de lieu d'alimentation pour diverses espèces liées aux milieux humides, qui sont ici très peu dérangées. Les bassins de lagunage sont très utilisés par diverses espèces et les fourrés bordant les marais abritent de très nombreux passereaux nicheurs.

L'entomofaune est vraisemblablement très riche mais reste à étudier.

Parmi les mammifères, le chevreuil semble être présent.

L'avifaune



-  secteur utilisé par l'avifaune aquatique
-  principal secteur de nidification de l'avifaune aquatique
-  reposoir important
-  fourré important pour la reproduction des passereaux

 déplacements d'oiseaux

Activités humaines et circulations

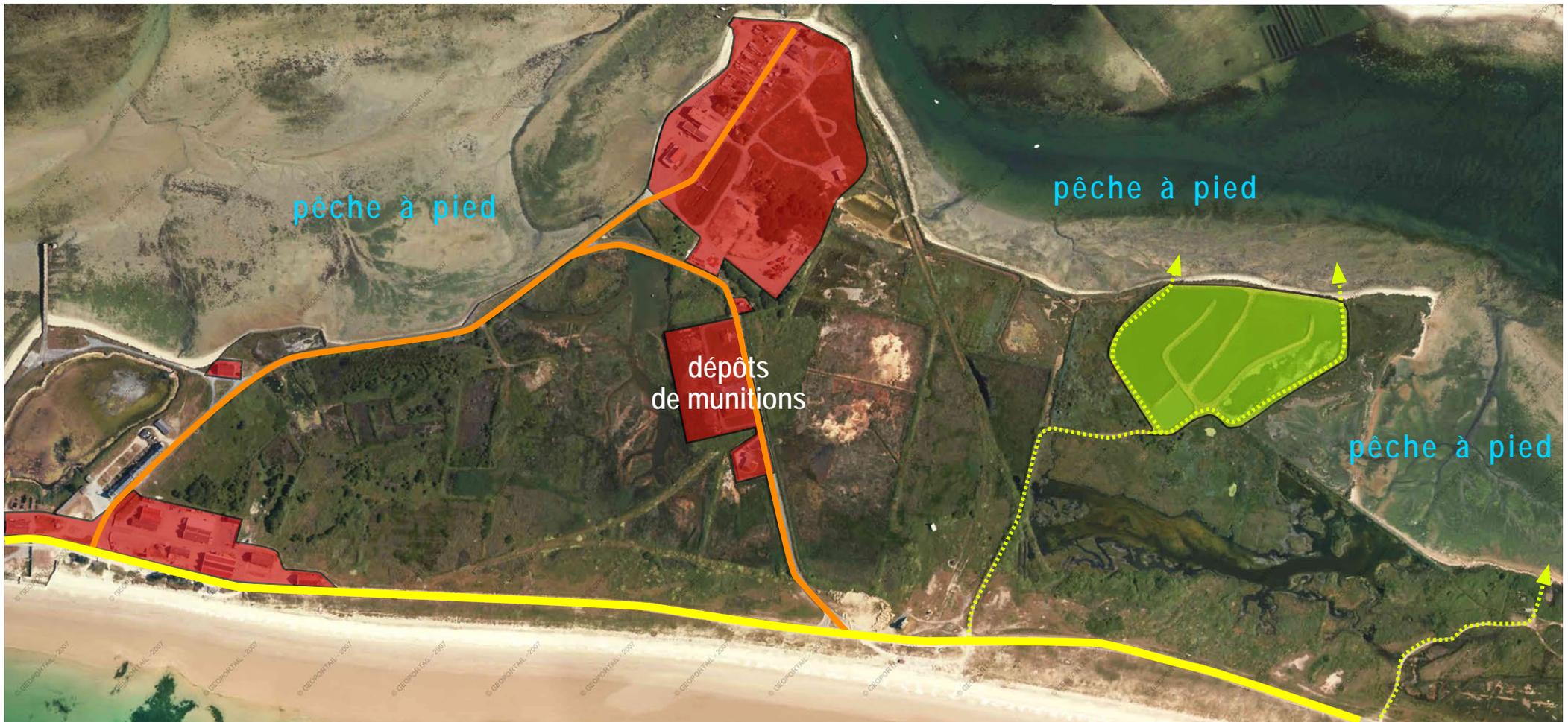
Le site est essentiellement utilisé pour les activités du CELM, essentiellement dans ses parties nord et ouest. Des dépôts de munitions sont implantés au centre du site.

Il est occasionnellement traversé par des pêcheurs à pied se rendant sur la Petite Mer en empruntant des chemins existants, en infraction aux règles d'interdiction de la circulation du public. La fréquentation croissante peut être perturbante pour la faune sauvage, surtout si les visiteurs sont accompagnés de chiens.

Enfin, la chasse est pratiquée sur le domaine terrestre comme sur le domaine maritime.



Activités et circulations



 activités du CELM

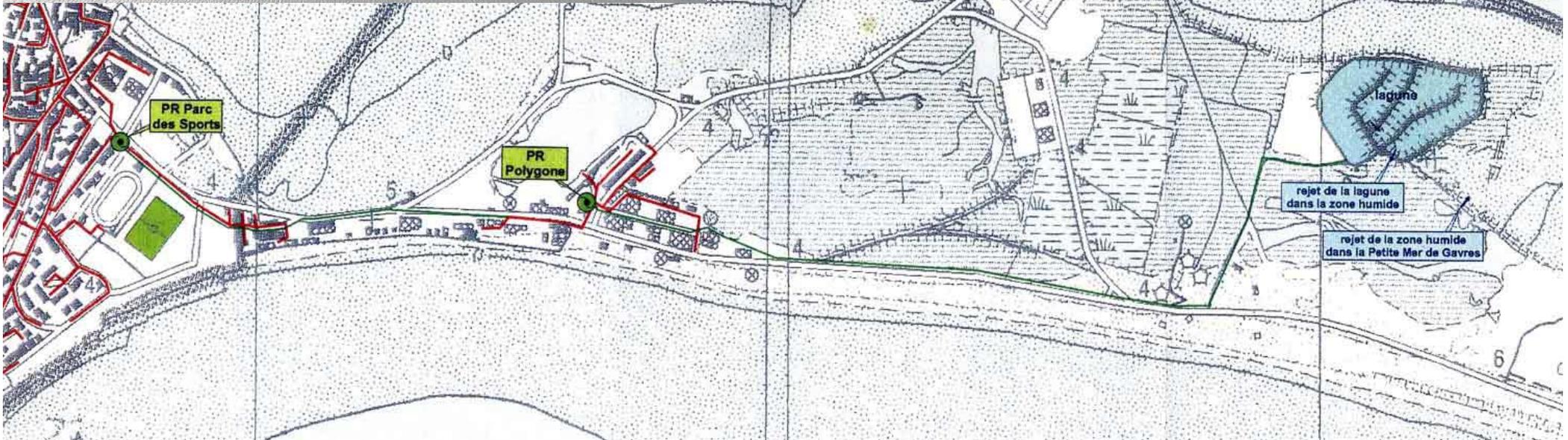
 station d'épuration

 RD 158

 circulations internes du CELM

 accès non officiels à la Petite Mer

La station d'épuration



Construits en 1982 sur d'anciennes salines, les bassins de lagunage traitent les effluents du bourg de Gâvres et des installations du Polygône. La capacité est de 3300 e/h, la superficie des lagunages est de 3,6 ha.

Statuts du site



Les marais de Kersahu sont inclus dans le site d'intérêt communautaire (SIC) n° FR5300027 dit «Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées», qui couvre une superficie de 6860 ha. Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 a été réalisé et validé en 2004. Il met en évidence la grande valeur écologique et la forte sensibilité du secteur de Kersahu.

Au plan foncier, la totalité du territoire étudié appartient à l'Etat. Les terrains sont affectés au Ministère de la Défense. Ils sont couverts dans le PLU de Gâvres par un zonage spécifique aux terrains militaires.

La partie est des marais est inscrite à l'inventaire des sites.

Tout le territoire est répertorié comme ZNIEFF de type I.

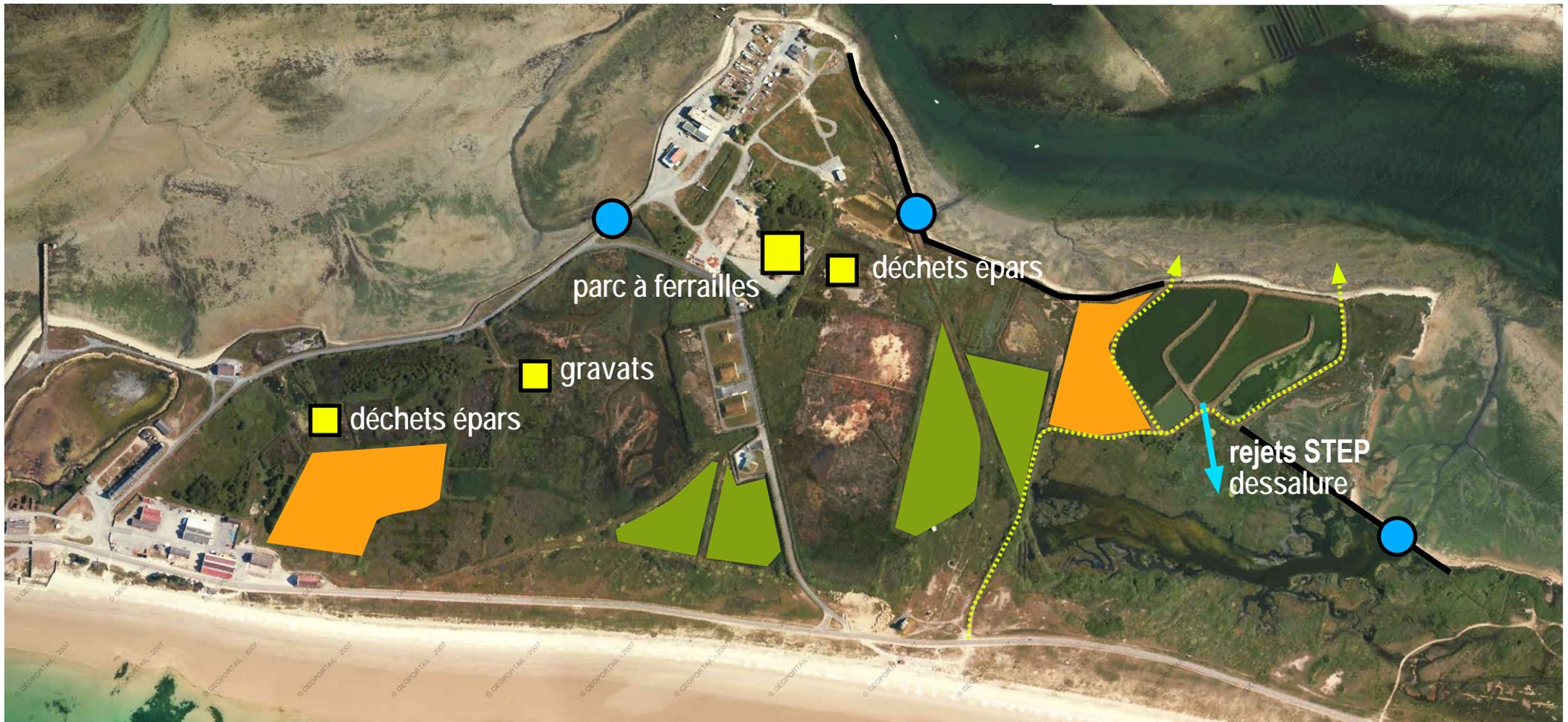
Problèmes environnementaux



Ont été relevés les problèmes suivants :

- Présence de déchets épars (ferrailles notamment).
- Parc à ferrailles éventuellement susceptible de provoquer des nuisances (à vérifier).
- Rejets de la station d'épuration provoquant une dessalure localisée du milieu.
- Accès de piétons, principalement de pêcheurs à pied, se rendant vers la Petite Mer.
- Délabrement de certaines digues extérieures, ainsi que de la totalité des digues et levées intérieures et du dispositif hydraulique.
- Enrichissement de certains espaces, parfois en relation avec la dessalure du milieu, elle-même liée à une diminution de l'influence maritime.

Problèmes environnementaux



enrichissement



dessalure + enrichissement



dégradation des digues



dégradation du dispositif de gestion de l'eau

Potentialités et orientations de gestion

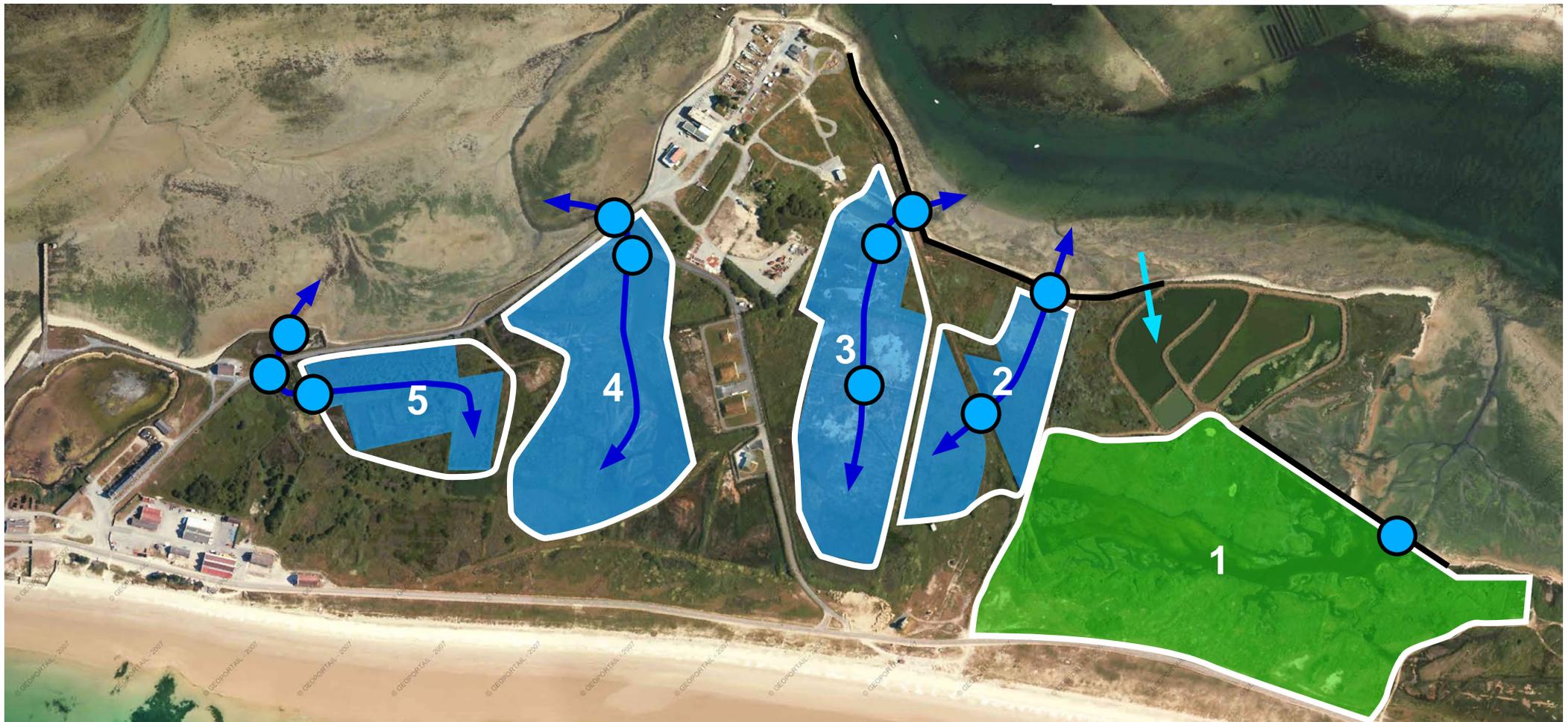


Le site est globalement dans un bon état de conservation et jouit d'une fréquentation quasi nulle. Mais la dégradation générale de la structure des anciennes salines se traduit par une régression des végétations halophiles et par une faible capacité d'accueil pour l'avifaune.

Il est proposé de favoriser la remontée de la mer dans les marais en vue de diversifier la végétation et la faune, et de limiter les risques d'enfrichement. Des dispositifs de contrôle des niveaux d'eau permettraient, dans certains secteurs, de favoriser la reproduction de l'avifaune aquatique.

Certains milieux terrestres sur les franges des marais peuvent nécessiter un entretien pour éviter leur fermeture, ce thème sera approfondi ultérieurement.

Potentialités et orientations pour la gestion



-  protection intégrale en l'état
-  restauration de l'influence maritime
-  rétablissement de circulation d'eau
-  restauration de digue
-  restauration d'ouvrage hydraulique

Potentialités et orientations pour la gestion



- **Secteur 1** : «réserve intégrale», secteur de nidification, maintien d'un niveau d'eau de mer stable au printemps.
- **Secteur 2** : remise en communication avec la mer en vue d'une reconstitution de groupements végétaux halophiles.
- **Secteur 3** : renforcement de la communication avec la mer, création de bassins à niveau d'eau stable au printemps pour favoriser la nidification.
- **Secteur 4** : remise en communication avec la mer pour favoriser les groupements végétaux halophiles. Zone d'alimentation pour l'avifaune.
- **Secteur 5** : remise en communication avec la mer en vue d'une reconstitution de groupements végétaux halophiles.

Priorités d'intervention



	priorité 1
	priorité 2
	priorité 3